



Paris, le 31 janvier 2019

l'Assemblée Générale mixte des actionnaires qui s'est tenue aujourd'hui.

Toutes les résolutions agréées par le Conseil d'administration ont été approuvées par les actionnaires et notamment :

- L'Option Principale de l'accord signé entre COFEPP et MBWS, les 28<sup>ème</sup> et 29<sup>ème</sup> résolutions ayant été approuvées respectivement, à plus de 89% et de 93%, alors même que COFEPP n'était pas autorisée à voter sur la 28<sup>ème</sup> résolution ;
- Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- La nomination de Pascale Anquetil, d'Anna Luc, de Cyril Cahart et de Georges Graux en tant que membres du Conseil d'administration, représentant COFEPP.

Andrew Highcock, Directeur Général de Marie Brizard Wine & Spirits déclare : « Nous sommes très satisfaits que l'Option Principale de l'accord que nous avons signé avec COFEPP ait été approuvée »